

## Préparation de la V1 du PO 2021-2027

### GT Environnement 21-27

#### Biodiversité

#### Rappel :

Les objectifs de la V1 du programme opérationnel 2021-2027 pour la Région Nouvelle-Aquitaine sont de définir **les typologies d'actions soutenues** (critères d'attributions), les **types de bénéficiaires**, et ce en lien avec les indicateurs et ce en cohérence avec le diagnostic territorial et ses enjeux identifiés.

<b>Objectif stratégique</b>	<b>Une Nouvelle-Aquitaine qui accélère la transition énergétique et écologique pour un environnement protégé et sain</b>
<b>Enjeu(x)</b>	<p>Arrêter l'érosion du vivant, préserver les espaces naturels et reconquérir la biodiversité sont essentiels :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- par l'amélioration de la connaissance, notamment la biodiversité marine et les sols,</li><li>- par l'anticipation des conséquences du changement climatique,</li><li>- par l'amélioration de la résilience de l'économie à la raréfaction des ressources naturelles et à l'érosion de la biodiversité via un approvisionnement durable et une intégration dans les trames vertes et bleues locales,</li><li>- par la conservation des espèces en situation les plus critiques,</li><li>- par la lutte contre les espèces exotiques envahissantes,</li><li>- par la restauration des continuités écologiques et la préservation des espaces naturels,</li><li>- par la reconquête de la biodiversité coordonnée dans le cadre de stratégies locales intégratrices et projets de territoires.</li></ul> <p>Favoriser l'appropriation par les citoyens des enjeux environnementaux et la concertation dans la définition des politiques publiques, pour améliorer l'anticipation des changements, la prévention des risques, les changements de comportement et de pratiques en faveur de la transition écologique.</p>
<b>Objectif spécifique</b>	2.7. Améliorer la biodiversité, renforcer les infrastructures vertes en milieu urbain et réduire la pollution
<b>Types Actions</b>	<b>Education à l'environnement</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Programme d'Education à l'Environnement et investissement d'interprétation d'envergure auprès de tous les publics, structuration de la filière éducation à l'environnement</li></ul>

**Connaissance :**

- Etudes prospectives d'amélioration des connaissances
- Vulgarisation et diffusion des connaissances: outils de vulgarisation (observatoire, publications,...), formation/accompagnement des acteurs,
- Structuration et développement des observatoires régionaux thématiques (faune, flore-habitats naturels-fonge, patrimoine géologique): recueil de données, référentiels, indicateurs ;

**Espèces :**

- Espèces menacées (terrestres et marines): amélioration des connaissances,- conservation et restauration des espèces menacées
- Investissements (acquisition foncière, travaux, équipements) dans les centres de sauvegarde de la faune sauvage et des espèces menacées
- Espèces exotiques envahissantes: amélioration des connaissances, opérations de lutttes innovantes, éradication des espèces émergentes,

**Espaces naturels :**

- Gestion des espaces naturels remarquables
  - acquisitions foncière par les conservatoires, Départements et réserves naturelles,
  - études/suivi,
  - actions de conservation ou travaux de restauration des milieux et ouvrages,
- Aménagement d'espaces naturels permettant la valorisation du patrimoine naturel et la maîtrise des flux de fréquentation (équipement pédagogique, aménagements éco-touristiques...)
- Travaux de restauration / conservation des continuités écologiques

**Territoires / projets**

- Stratégies locales de reconquête de la biodiversité (élaboration des stratégies, structuration de la connaissance, planification des actions de préservation/valorisation/sensibilisation) en déclinaison de la Stratégie Régionale de Biodiversité
- Biodiversité en ville : Aménagements urbains (y compris acquisition), préservation et restauration des continuités écologiques en déclinaison de la prise en compte TVB dans les documents d'urbanisme
- Projets d'envergure (programme régional ou sur de grandes surfaces) de renaturation
- Fonctionnement de zones ateliers permettant la recherche action entre laboratoire de recherche, entreprises et société civile.

Bénéficiaires/groupes cibles	<b>Bénéficiaires :</b> Associations Collectivités publiques et leurs groupements Syndicats mixtes Etablissements publics laboratoires de recherche, universités, clusters Collectif de professionnels (entreprises) entreprises engagées dans une démarche collective Organisations interprofessionnelles
------------------------------	--